De la conduite à tenir dans les cas de fractures douteuses du col du fémur / par Mathias Mayor.

Contributors

Mayor, Mathias Louis, 1775-1847. Royal College of Surgeons of England

Publication/Creation

Paris: Everat, imprimeur, 1835.

Persistent URL

https://wellcomecollection.org/works/ft5jyzgs

Provider

Royal College of Surgeons

License and attribution

This material has been provided by This material has been provided by The Royal College of Surgeons of England. The original may be consulted at The Royal College of Surgeons of England. Where the originals may be consulted. This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection 183 Euston Road London NW1 2BE UK T +44 (0)20 7611 8722 E library@wellcomecollection.org https://wellcomecollection.org

DE LA CONDUITE A TENIR

DANS LES CAS DE

ACTURES DOUTEUSES

DU COL DU FÉMUR,

Par Mathias Mayor,

DOCTEUR EN MÉDEGINE A LAUSANNE.

INSÉRÉ DANS LA GAZETTE MÉDICALE DU 27 SEPTEMBRE 1834, ET REVU PAR L'AUTEUR.

PARIS.

JUIN, 1835.

DANS LES CAS DE

FRACTURES DOUTEUSES

DU COL DU FÉMUR.

y a sept ans que, me trouvant à déjeuner chez le célèbre Astleypoer, nous parlâmes fracture du col du fémur, et je m'élevais alors
ree cette prétention, que je croyais la sienne, que ces sortes de fracsi ne pouvaient pas se réunir. Il finnit par convenir qu'il était
difficile, impossible même, de distinguer les cas où les désordres
ent portés au point d'empêcher la consolidation des fragmens; que
nirurgien devait donc toujours se comporter comme si cette adhée était possible, et il ajouta très-poliment qu'en pareil cas il n'héait pas à faire usage de l'un des appareils que je lui faisais voir,
ont je lui expliquais le mécanisme.

cette autorité, jointe à l'importance du sujet, à l'obscurité dont il veloppe quelquefois, à la marche insidieuse de ces lésions dans un

grand nombre de cas, aux erreurs de diagnostic et de traitement qu'il est si facile de commettre, et qu'on commet en effet trop souvent encore, m'ont engagé à revenir sur cette matière en tâchant de l'éclairer, et, ce qui est presque toujours identique, de la simplifier

L'incertitude qui règne, assez souvent, sur l'état de l'articulation iléofémorale, lors d'une chute sur le trochanter, a donné lieu, fréquemment aussi, à des méprises désagréables pour le chirurgien et bien fâcheuses pour les malades. Ainsi, dans tel cas on n'a pas hésité à prononcer qu'il existait une fracture du col du fémur, lorsque l'événement a bientôt démontré qu'il n'était question que d'une contusion plus ou moins intense, et vice versá; on a cru être autorisé, dans telle autre circonstance, à déclarer que la contusion existait seule, lorsque plus tard, et trop tard, les caractères de la fracture se sont manifestés de la manière la plus évidente. Il est peu de praticiens qui ne puissent citer de pareils faits et qui n'aient été témoins de semblables erreurs.

Les causes qui peuvent rendre douteux ou difficile le diagnostic de ces sortes d'accidens sont trop connues pour que je les retrace ici. Je dirai seulement qu'il est à ma connaissance : 1° qu'un individu à formes athlétiques s'est relevé et a fait une centaine de pas après une chute violente sur le côté, quoiqu'il eût bien évidemment une fracture du col fémoral; 2º que d'autres, après un pareil accident, n'éprouvant ni douleur considérable, ni inconvéniens graves, sont restés couchés paisiblement sur leur lit, sans qu'ils eussent connaissance, ou que leurs chirurgiens s'aperçussent que l'un de leurs membres diminuait sensiblement de longueur, et que le pied du côté affecté se jetait tout-à-fait en dehors ; 3° que d'autres , enfin , avaient tout d'abord le pied déjeté et le membre raccourci, avec des douleurs vives et l'impossibilité de faire aucun mouvement, et qui cependant, bien loin d'avoir une fracture dans l'articulation, pouvaient, au bout d'assez peu de jours, marcher impunément, et ne conservaient aucune suite fâcheuse d'un accident en apparence bien grave, et qui avait été signalé comme tel par des hommes habiles.

De pareilles observations sont, je le répète, assez fréquentes; elles

clament toute la sollicitude des praticiens, et leur font un devoir une grande réserve, d'un prudent scepticisme.

La règle en pareil cas, et chaque fois qu'il existe le plus léger ute, paraît être de se conduire exactement comme si la fracture avait en. Ce précepte est aussi rationnel que facile à suivre, si on a le m sens de se servir d'un appareil qui ne gêne et n'incommode point; i place le membre précisément dans la position la plus convenable à ut état possible; qui permette de faire un traitement mixte, c'est-à-ree, de combattre avantageusement la contusion, le gonflement, l'irrition ou l'engourdissement des muscles; et qui laisse surtout au mem: la pleine liberté de certains mouvemens.

Cette dernière condition, dans l'appareil, est de la plus grande imtance; car le retour de telle faculté locomotrice, ou l'impossibilité
llongée de tel autre mouvement, seront décisifs pour le chirurgien
me lui permettront pas de rester plus long-temps dans le vague.
ssi, je suppose que, dans un de ces cas douteux, un individu soit
cé sur la planchette suspendue, comme s'il avait une fracture du
ur dans l'articulation; si, au bout d'un certain nombre de jours, il
ent cependant à exécuter, spontanément et avec une certaine aisance,
mouvemens d'élévation de la cuisse et celui de rotation du pied en
ans, n'est-il pas vrai que son chirurgien aurait tort de persévérer
ss l'indécision, et ne devrait-il pas, dès ce moment, repousser frannent toute idée de lésion de l'os?

Idmettons un cas opposé, c'est-à-dire, que le membre dont le diastic offre de l'obscurité, quoique placé dans les conditions les plus
trables et ne présentant plus aucun caractère de désordre local, ne
toutefois, après dix ou quinze jours de traitement, faire le plus
tre des mouvemens dont nous venons de parler. Il est clair qu'il
tte ici un vice profond et grave, que tout porte à croire que c'est
la charpente osseuse que le mal a son siége, et qu'il importe de
linuer à le traiter, en conséquence, tout le temps jugé nécessaire.

es observations suivantes pourront éclairer mieux notre première
sosition, la seconde n'ayant pas besoin de commentaire.

Oss. - Le 28 juillet 1834, M. V, parisien, âgé de 39 ans; leste et vigoureux, fait, aux bains de Loesche, une chute violente sur le trochanter. Il est mmédiatement relevé par un chirurgien ; et trois autres hommes de l'art MM. les docteurs Bouvin, Gay du Vallais et M. le docteur Bardin de Sens, ne tardent pas d'arriver à son secours. Les douleurs sont atroces; tout mouvement est impossible, et un gonflement considérable ne tarde pas à se prononcer. On reconnaît d'abord qu'il n'y a pas de luxation ni de fracture dans le corps de l'os : retait à constater l'état de l'extrémité supérieure du fémur, et l'on décide qu'il n'y pas de fracture, et que tout git dans une violente contusion. Cependant, les dosleurs sont très-vives dès que le malade fait le plus petit mouvement ; le membre paraît plus court d'un pouce ; le pied est déjeté en dehors , et le talon est place vers la malléole interne de l'autre jambe. Des doutes sérieux s'élèvent alors, et je suis appelé : c'était deux jours après l'accident. Le premier coup d'œil et la nature de la chute sont en faveur de la fracture dans l'article. Mais comme le chirurgies m'affirme que, dans le premier moment, il a très-bien reconnu l'intégrité des paties osseuses articulaires, et que le pied de l'extrémité malade, placé à côté à l'autre, a pu y rester sans se déjeter en dehors et qu'il a exécuté des mouvement de rotation, je n'ose pas trop insister, et je me résume, en disant dans la consultation:

« Je crois à la fracture; mais le cas peut, sans contredit, paraître douteux et ofprir matière à controverse; la prudence exige cependant qu'on se décide pour
prapareil simple à fracture, tel que je l'ai adopté; il ramènera le membre à se
plongueur et à sa direction normales; il calmera sur-le-champ les douleurs, per
mettra des mouvemens jusque-là impossibles, ramènera le sommeil, et fera dis
paraître la fièvre. A ces résultats que j'ose garantir, on pourra, sinon se con
vaincre parfaitement de l'existence de la fracture, du moins applaudir au moyen
employé. J'ajoute que si la fracture existe réellement, elle guérira très-bien
par mon procédé, et que si elle n'existe pas, elle guérira encore mieux.

Je fais donc préparer mon appareil, lequel consiste dans deux petites planches d'un pied de largeur, et dont les longueurs réunies égalent celle de l'extrémité tout entière; elles sont articulées avec deux charnières, afin qu'étant placés sous le membre, elles puissent suivre la flexion du genou et former le double pla incliné que j'avais en vue. Quelques trous sont percés pour y passer deux anses de cordes et fixer une large bande qui doit attacher au bassin l'extrémité supérieure de l'appareil. Un épais coussin de laine et de coton, propre à le recouvrir, et promptement préparé, et bientôt M. V.... se trouve placé comme je l'avais annoncé, et avec tout le succès que j'avais prévu.

Ainsi donc la cuisse est fléchie sur le bassin, la jambe sur la cuisse, le membre

atier est suspendu, il a repris sa longueur et sa direction naturelles; le malade elève et se soulève dans son lit assez facilement; il est calmé et s'endort presque assitôt. C'était environ onze heures du matin, 30 juillet; et comme on avait déjà it une saignée, appliqué des sangsues et un cataplasme émollient sur la région ochantérienne, on ne fit autre chose que de continuer ce dernier, qu'on prongea jusqu'à l'aine, où des douleurs vives se faisaient encore sentir. Le reste de journée, la nuit suivante, tout le lendemain furent au mieux; de sorte que je oyais la possibilité de faire incessamment transporter M. V.... à Lausanne (à 30 eues de Loesche), et même de l'acheminer immédiatement sur Paris, dans une onne voiture, l'extrémité malade étant maintenue en suspension dans la position que je venais de lui donner et qui semblait si bien convenir.

Mais voilà qu'arrive M. Lallemand de Montpellier, lequel faisait précisément dors un voyage dans nos Alpes, et qui, apprenant que j'étais par hasard aux bains Loesche, me fit l'amitié de s'annoncer. C'était une bonne fortune; aussi n'euspas besoin d'insister beaucoup auprès de M. V...., pour obtenir une consultation avec cet habile professeur.

Cependant, comme il ne pouvait être question que de constater positivement il existait oui ou non une fracture, le malade qui se trouvait si bien témoignait, avec raison, de la répugnance, et redoutait des manœuvres douloureuses et eut-être inconsidérées. Je crus devoir le rassurer et lui faire sentir l'utilité de ce ouvel examen. Il fut donc décidé d'enlever l'appareil, d'étendre l'extrémité madde à côté de la saine, et de l'abandonner à elle-même du soir jusqu'au matin. On censa que ce qui se passerait et ce qu'on observerait pendant ce temps, suffirait our éclairer la matière et dissiper toute incertitude.

Or, la nuit fut mauvaise, les douleurs reparurent, le malade ne pouvait les faire du en soulevant sa cuisse avec un mouchoir, et en la mettant à peu près dans position où elle se trouvait sur la planchette.

Ces circonstances, jointes aux antécédens qu'on connaît, semblaient résoudre la sestion et déposer en faveur de la fracture; néanmoins on procéda à l'examen ul-rieur comme il suit. On fit, non sans d'assez vives douleurs, l'extension lente et saduelle de la jambe sur la euisse et de la cuisse sur le bassin, et on ramena le nou et la malléole interne au niveau du genou et de la même malléole du côté posé. On abandonna alors le pied à lui-même, et on s'assura bien qu'il ne se viait pas, non plus que le genou. On les déjeta en dehors, et le malade les ramena assez facilement en dedans. Il fit également, seul et sans trop de douleur, se mouvemens de rotation du pied et du genou, soit en dedans, soit en dehors; quoiqu'il ne lui fût pas possible d'élever la jambe, et qu'il la traînât en soule-nt lentement la cuisse, nous crûmes devoir prononcer qu'il n'y avait pas de acture.

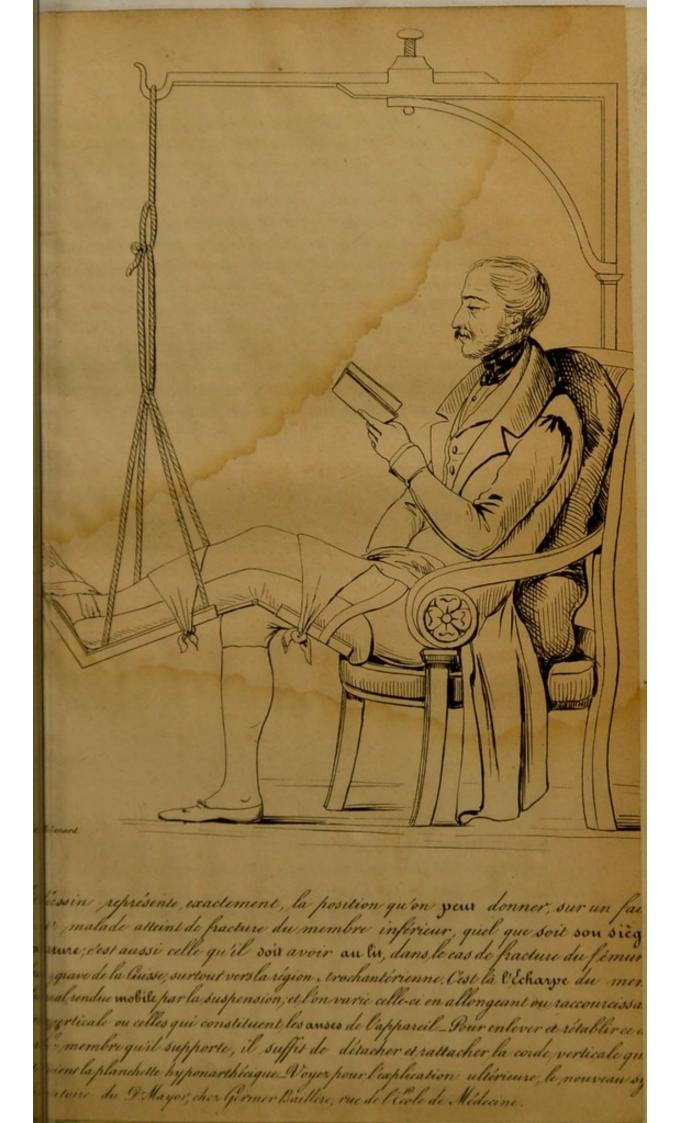
Cependant le malade s'était trop bien trouvé de l'appareil pour ne pas désirer d'y être placé de nouveau. C'est ce que je sis en esset sur-le-champ, et M. V.... nous dit aussitôt: C'est là un paradis!

M. Lallemand et moi nous le laissâmes dès ce moment, 1er août, sous les soins des quatre médecins qui l'entouraient. Mais, malgré mes sollicitations pressantes, verbales et par écrit, d'éviter tout mouvement de l'articulation, et de rester sur l'appareil aussi long-temps que la résolution d'un choc articulaire aussi grave l'exigerait , le chirurgien fit cesser l'usage de la planchette ; il baigna et doucha dans les eaux thermales et stimulantes de Loesche; il imprima en même temps des mouvemens répétés et très-étendus au membre; il fit des applications toniques et irritantes, et l'essai de béquilles pour marcher. Ces moyens étaient évidemment intempestifs; aussi, seize jours après mon départ de Loesche (16 août), M. V... est arrivé à Lausanne avec un gonflement considérable du quart supérieur du fémur, et une différence, en moins, de près d'un pouce de la cuisse et du mollet malades sur ces mêmes parties du côté sain. Du reste, les deux extrémités peuvent facilement être ramenées au même niveau par le malade ui-même. Mais s'il n'y prend garde, celle qui est malade se raccourcit assez promptement de sept à huit lignes; le pied se jette en dehors, et le talon se place vers la malléole de l'autre jambe, exactement comme dans la fracture du col fémoral. Le plus habile y serait pris (1), s'il s'arrêtait à cette inspection et à la nature de la cause première du mal. Il me parut donc évident qu'une irritation profonde prédominait encore ici et s'était communiquée à l'os et aux tissus blancs qui entourent l'articulation et que l'insomnie et un mouvement fébrile qui se prolongeaient tenaient à cet état grave.

Je m'empressai en conséquence de faire appliquer, le 16 août, 40 sangsues sur le pourtour de l'articulation iléo-fémorale, de recouvrir celle-ci de cataplasmes émolliens, et de recommander le repos le plus parfait, le régime convenable, la position demi fléchie de la cuisse et de la jambe, et la fixation des deux extrémités au moyen d'une cravate serrée au-dessus des genoux.

L'effet de ces moyens réunis sut prompt, et déjà, le 18, la douleur avait presque cessé, le gonssement et la chaleur de la partie supérieure de la cui-se avaient diminué sensiblement; le sommeilétaitmieux et le pouls naturel. Cependant il existait toujours cette tendance de l'extrémité malade à se raccourcir et à se déjeter; aussi continua t-on les mêmes précautions, et on sit le 19, une application de dixneuf ventouses autour de la hanche.

⁽⁴⁾ Aujourd'hui même (mai, 1835), après neuf mois de traitement, à Paris, M. V... boite, marche avec beaucoup de difficultés, et offre encore tous les caractères de la préexistence d'une fracture dans l'articulation. Il a, cependant, reçu les soins des hommes les plus éminens de la capitale; mais chacun d'eux a émis une opinion différente sur la nature du mal!...





Ill est évident que la position dans laquelle je plaçai le membre de V..., était la seule indiquée; qu'elle aurait dû être continuée, que curiosité à laquelle a donné lieu la présence du professeur de Montlier a été fatale au malade; que les mouvemens qu'elle a nécessités iient imprudens, pour ne pas dire pernicieux, puisque tout allait au eeux; que la médication qui a eu lieu depuis était fâcheuse; que l'abuce d'un système de traitement bien arrêté, ont rendu une guérison rfaite, impossible, et donné lieu à une atrophie de tout le membre, gonflement du fémur vers la région trochantérienne et, par suite, à celaudicatiou. Mais que serait-il advenu, si, au bout de quelques setines de traitement de cette prétendue fracture du col fémoral, M. V... It fait impunément des mouvemens divers, incompatibles avec un actent pareil? L'observation suivante que je dois à un médecin distinée de ce canton, M. le docteur Guisan, de Vevey, me fournira la rémose à cette question.

Cette observation résume d'ailleurs, en peu de mots, tout ce qu'on it dire et faire dans le cas qui nous occupe; car elle offre un modèle ce tact judicieux, de cette réserve prudente et de cette conduite mossite et consciencieuse qu'on aimerait à rencontrer plus souvent et qui nt le cachet du vrai mérite.

Obas. II.—Le nommé N..., âgé de 34 ans, de petite taille, mais robuste et bien asclé, tomba dans le mois d'avril 1834, d'un toit sur le pavé, de la hauteur d'encon 20 pieds. Tout le choc du corps sur le sol se fit sur le grand trochanter du té gauche, et le malade, dans l'impossibilité de se relever, fut transporté chez et placé sur son lit, où je le vis deux heures après l'accident. Il était couché le dos, le membre abdominal gauche légèrement fléchi et incliné en dehors. parvins, avec beaucoup de douleurs, à l'étendre pour le comparer à l'autre; is je ne trouvai aucune différence dans leur longueur. Lorsque la jambe était andue et reposait sur le talon, le pied s'inclinait un peu en dehors; le malade usait une douleur très-vive dans l'articulation coxo-fémorale; les muscles euconnans offraient déjà de la tuméfaction; tout attouchement, toute tentative un imprimer quelque mouvement au membre excitaient des douleurs intolérats.

Me déclarai au malade qu'il m'était impossible, vu les vives douleurs qu'il éprouet, de vérifier s'il avait une fracture ou seulement une violente contusion; que je pensais que le plus sage était de le soigner comme s'il y avait fracture; qu'on pourrait toujours mettre de côté l'appareil si l'on acquérait la preuve qu'il n'y avait qu'une contusion, etc.; du reste, je lui offris une consultation.

Il me répondit qu'il pensait que j'avais raison, et qu'il ne voulait pas d'autre conseil. En conséquence, je plaçai un oreiller sous le genou du membre malade, je fis appliquer un grand nombre de sangsues sur l'articulation douloureuse, et lorsque l'écoulement du sang fut terminé, je plaçai le membre sur l'appareil en suspension, tel qu'il a été modifié par M. le docteur Mayor. Dès que cet appareil fut appliqué, les douleurs cessèrent presque complétement, et le malade m'exprima la satisfaction de ce qu'il pouvait se mouvoir et changer de place dans son lit. Je suivis le malade pendant quelques jours, puis je ne le revis que quinze jours après la chute. Je le trouvai bien et pouvant exécuter avec la jambe des mouvemens qui prouvaient qu'il n'y avait pas de fracture. Il ne ressentait pas de douleur à la hanche; mais il existait beaucoup de faiblesse, et de l'atrophie dans le reste du membre, que le temps, l'exercice et quelques frictions stimulantes ont assez rapidement dissipées.

Nul doute que dans le cas de M. V..., si les choses se fussent passées, ainsi qu'on peut le supposer, comme dans l'observation qu'on vient de lire, cédant alors à l'évidence, je me serais empressé de rectifier mon diagnostic et de me conduire comme mon habile confrère de Vevey. Mais, je le répète, une pareille rectification ne peut guère avoir lieu impunément et sans danger qu'avec l'un des appareils suspendus que j'ai indiqués dans mon Nouveau système de déligation, et qui permettent la plupart des mouvemens nécessaires et propres à éclairer la question, mouvemens qui sont impossibles dans l'extension continuée des appareils de Desault et de Boyer, et dans la position fixe du double plan incliné de M. Dupuytren.

J'ai du moins quelquesois sous les yeux une dame très-sorte et très-replète qui, après avoir sait une chute sur le côté, à l'âge d'environ 80 ans, offrit, au dire du chirurgien, tous les symptômes d'une fracture du col du sémur; elle sur tetenue pendant environ deux mois dans l'immobilité parsaite et sur des oreillers propres à sormer le double plan incliné. Le résultat sut si satisfaisant que cette dame a été très-promptement et parsaitement rétablie, qu'il n'y a pas la moindre dissérence entre les deux extrémités, et que celle qui a été le siège, apparent

sans doute, de la fracture, est plus forte et plus leste que l'autre. Ici ce crois que l'on a très-bien fait de suivre les conseils de la prudence et d'adopter, sur-le-champ, un appareil à fracture. Mais il est évident que tout appareil, même le plus mauvais de tous (celui, par exemple, lit inamovible), aurait fait merveille, et que dans un cas pareil, un chirurgien, du savoir et de la bonne foi de M. Guisan, n'aurait pas tardé mettre en liberté sa malade et à avouer qu'il s'était heureusement prompé.

OBS. III.— Le nommé Holzly, de Morges, âgé de 51 ans, tombe le 12 septembre dernier, d'environ quatorze pieds, sur le côté droit, et offre à un praticien expérimenté, M. Mercier de Morges, tous les caractères de la fracture du col du émur. Le malade est amené quatre jours après à l'hôpital de Lausanne, où il est mmédiatement placé sur la planchette suspendue, recouverte d'un épais coussin de coton, et formant un double plan incliné sur lequel la cuisse est fléchie sur le bassin et la jambe sur la cuisse. Mais ces flexions respectives offrent, sur celles qu'ent lieu au moyen de simples coussins, ces grands avantages, qu'elles sont invaliables, qu'elles permettent cependant des mouvemens divers et assez étendus de out le corps, et donnent la facilité de porter le malade sur un fauteuil aussi souvent qu'il le désire et sans aucun inconvénient.

Holzly a passé cinquante jours sur cet appareil, pendant leaquels on n'a fait auun pansement ultérieur, et on a attendu, dans cet état, que le temps (sept ou huit cemaines) ait consolidé les fragmens; mais ce temps, bien long et bien pénible quand on doit le passer irrémissiblement dans une position invariable et gênée, e présente d'une toute autre manière lorsqu'il est permis de changer à volonté l'attitude, de faire ses fonctions sans gêne, d'avoir son lit arrangé aussi souvent qu'il est nécessaire, d'être porté sur un fauteuil et conduit de celui-ci partout où l pourra passer. Holzly a donc joui de tous ces avantages, et cependant le membre racturé a toujours été exactement pareil à l'autre, sauf une tuméfaction légèrement douloureuse au toucher, qu'on remarque en avant du grand trochanter. Meurée avec le compas d'épaisseur, dont l'une des branches appuie derrière le rochanter et l'autre en avant de cette éminence, cette région est encore, après quérison, d'environ un pouce plus grosse que celle du côté gauche, et offre in peu plus de chaleur. Cette surexcitation, ou ce travail quelconque, a duré quelques semaines seulement. Mais le vingt-unième jour depuis l'accident, et malpré la certitude que j'avais de l'existence de la fracture, j'ai voulu que Holzly ssayat de soulever la cuisse et la jambe. Après que j'eus libéré ces parties des leux liens qui les fixaient à l'appareil, les efforts pour leur faire abandonner relui-ci furent ans aucun effet, et je me suis convaincu par là, non-sculement de l'impossibilité où était le malade de soulever l'extrémité affectée, mais encore de la parfaite innocuité d'une semblable tentative et de cette espèce d'exploration. Le lecteur devine, sans doute, que si les mouvemens eussent eu lieu, avec une certaine facilité, ce malade se serait trouvé dans les mêmes eonditions que celui de l'observation II, et qu'on aurait pu le libérer sans crainte. Il a, du reste, été parfaitement guéri.

Au nombre des chirurgiens distingués qui ont examiné ce cas avec attention, j'aime à citer M. Breschet, qui a passé dans cette ville, et qui a bien voulu, dans son voyage scientifique, se rappeler de moi.

Que dire, au reste, de cette incertitude du diagnostic lorsqu'elle peut se prolonger jusque sous les coups du scalpel même? Citons, pour exemple, l'observation suivante.

OBS. IV.—Un vieillard cacochyme tombe, à l'hôpital même, sur le côté, et présente, tout d'abord et au premier coup d'œil, les signes bien connus de la fracture vers l'articulation iléo-fémorale. Il est placé dans son lit, sans aucun appareil particulier, offrant toujours et d'aussi loin qu'on peut apercevoir la position de son pied, les caractères bien tranchés de la fracture du col fémoral. Il meurt au bout de huit jours, et je procède, en présence de quelques élèves, à l'examen du mal.

Quelle fut ma surprise et celle des assistans, la capsule articulaire étant ouverte et le col du fémur largement mis à nu, de n'apercevoir aucune atteinte quelconque dans cette partie! Une erreur aussi palpable de diagnostic ne m'en imposa ni ne me rendit confus bien long-temps; car, ayant ratissé l'os afin de le
dépouiller de la couche des tissus fibreux qui le masquait, je découvris la lésion,
immédiatement derrière la tête et sous la forme d'une félure presque imperceptible.

Ici donc, par une singularité unique en son genre et à peine croyable, un fait apparaissait distinct, à dix pas de distance, et qui, placé immédiatement sous l'œil, les doigts et les instrumens explorateurs, restait presque inaperçu!

Ce fait et celui où le fragment inférieur est enchassé dans le supérieur, ainsi que tous ceux où les tissus environnans sont encore intacts et disposés à maintenir en rapport les bouts fracturés, commandent la plus grande réserve dans les mouvemens qu'on a coutume de faire pour constater la fracture. Ils doivent, pour la plupart, être interdits comme dangereux et propres à rendre impossible peut-être un heureux traite-

nt, à augmenter toujours les accidens locaux et à en produire trèsvent de nouveaux. En effet, lorsqu'on renverse le pied en dehors,
con imprime des mouvemens de rotation, d'allongement, d'écarteent, de flexion, outre qu'ils sont toujours très-douloureux, ces mouveens peuvent transformer un cas simple en un compliqué, déchirer
tissus intacts, achever la rupture de tels autres qui résistent encore,
millier et contondre tout le pourtour du siège du mal. Cette conduite
prudente, trop extraordinaire et à pure perte, peut donc priver pour
ijours le malade des ressources indispensables à sa guérison.

S'abstenir de toute recherche inconsidérée, lorsqu'il y a le moinest doute, est donc encore un précepte de rigueur et qu'il faut bien se der d'enfreindre, lorsqu'on est appelé auprès d'une personne a fait une chute capable de produire une lésion quelconque, avec sans fracture, vers l'articulation iléo-fémorale. Je vais plus loin, et asisterai, en même temps, sur cette autre règle que la raison et la pratie: justifieront toujours, de placer le membre dans les conditions de la cture réelle du col du fémur, alors même qu'on aurait la certitude ine et entière de l'absence totale d'une lesion osseuse, chaque fois moins, qu'il y a des symptômes d'irritation, de contusion, d'épancheent et d'ébranlement vers le pourtour de la hanche et de la partie supéure de la cuisse. Au moyen de ces précautions, si simples et si faes, on évite des attouchemens constamment nuisibles et douloureux; obtient toujours la meilleure position possible, car tous les scles sont à l'instant relâchés; on ménage au malade la facilité de re impunément, avec l'extrémité affectée, les mouvemens les plus riés, d'être porté hors du lit, sur un fautenil et dans un autre apparment, aussi souvent qu'on le désire, et, cependant, d'avoir les parmalades toujours libres et en état de recevoir les traitemens les plus ers, sans déranger en rien la position commode où se trouve le ssé. Tout le membre inférieur est, en un mot, placé, comme nous ons, dans ces mêmes circonstances, pour l'extrémité supérieure, st-à-dire, dans une écharpe. Mais, l'hyponarthécie l'emporte telleant sur l'écharpe, qu'on est obligé de recourir à la planchette, dans lésions graves du membre supérieur. On sait, en effet, que dans

tout s les fractures communitives et les désordres plus ou moins considérables du bras et de l'avant-bras, on est heureux de laisser-là l'écharpe, et d'étendre tout bonnement le membre sur un sachet ou un oreiller. Or, ces derniers représentent exactement mon hyponarthécie, moins tous les avantages qui résultent de la mobilité acquise par la suspension.

Ces données et ces assertions ne laisseront aucun doute dans l'esprit des praticiens, aussitôt qu'ils connaîtront bien tous les résultats précieux attachés au traitement des fractures par l'hyponarthécie; et ils les apprécieront dès qu'ils auront simplement jeté un coup-d'œil sur cet appareil mis en action. Il n'est pas même nécessaire, pour juger convenablement ce dernier, d'avoir affaire à une fracture; il suffit de la supposer et d'appliquer l'hyponarthécie en suspension sur un membre sain, ou sur soi-même, comme je l'ai indiqué dans mon nouveau système de déligation, pour obtenir, à cet égard, tous les renseignemens désirables. Je ne saurais même assez recommander ce genre d'exercice à tous ceux qui seront jaloux d'avoir à leur disposition cet excellent procédé, et de n'être pas empruntés lorsqu'ils seront dans le cas d'y avoir recours au lit du malade. C'est un grief que j'ai contre presque tous ceux qui, s'avisant de traiter les fractures par mon moyen, l'appliquent sans l'avoir étudié, sans en connaître le mécanisme et en quelque sorte d'inspiration comme s'il suffisait, pour bien exécuter une opération quelconque, d'avoir à sa disposition les meilleurs moyen de la pratiquer. Or, il en est de cet appareil, comme de tous ceux que recommande la chirurgie; il manquera son but s'il n'est pas mis avec soin, et si l'on néglige les précautions et les petits détails qui sont propres à le faire réussir. Si cette étude et les exercices qu'elle réclame étaient difficiles et longs, on pourrait peut-être réclamer; mais l'ensemble de ce mode de traitement est si simple et si facile à saisir, pourvu qu'on l'ait eu sous les yeux, qu'il n'est pas même nécessaire d'être chirurgien pour le comprendre bien vite et l'imiter très-bien sur-le-champ (1).

⁽⁴⁾ Voyez mon Nouveau système de déligation, chez Germer-Baillère, rue de l'École de-Médecine.

Il résulte donc, pour ce qui cencerne les lésions de la région iléoorale, qu'elles soient simples ou compliquées d'une fracture ; que e-ci soit manifeste ou douteuse ; qu'elle ait son siège à la tête ou au du fémur; dans les trochanters ou en dessous de ces éminences oses; il résulte, dis-je, que le traitement sera D'ABORD toujours le ne; que le praticien aura du moins constamment une indication ortante et précise à remplir, celle de la position, et un moyen mode et sûr d'y satisfaire, l'hyponarthècie en suspension. Ces x choses, bien nettement caractérisées et formulées, rendront désor ss impossibles, pour le praticien, les erreurs de traitement, éclaireet faciliteront sa marche, mettront à l'abri sa réputation, quoiqu'il iienne, et lui permettront, cependant, de rectifier ses idées et de rerir toujours à tous les agens thérapeutiques qu'il croira devoir emver. Ceux-ci, au reste, deviendront de plus en plus inutiles ou sim-, à mesure que l'indication et le moyen ci-dessus énoncés , auront l'une bien saisie et l'autre judicieusement appliqué. Il en est donc exactement comme de tant d'autres affections graves, où l'homme l'art est d'autant plus henreux qu'il est plus simple et moins entremant, plus sobre de moyens actifs, et moins disposé à les prodiguer motifs suffisans.

EVERAT, Imprimeur, rue du Cadran, nº 10.

mistrolane, popular qui concern leviscima de la r giou di . of the state of the state of the state of the state of the the appear of a region of the property of the State of the a server dans les to charters on vo des en de ces farm mers est. si trudicale, discie, que le tratect et se a s'aron torpeurs de excaple gratupes acre do moies e prosecurar one indication and the at precise a contribute collecte the persidence and an account este et sur d'yeante de re, a le pomeriheoie en suspone on. Les south a short and the second to a second the south and the second together, your to pest own. I s circuis do it dement, eclaires and the area of the content of a least the content of the content pate a los promettrant, especialent, do rectifice ses inicis et de coseconds a total in opina their or tighter parties a fair a fair of the free and to see que Madre tion et le moren ci-elesses remans, aurent Pune horn so as set a serve to incircum enter appointed. If on est dong existenced yourse of test d'autres allections graves , on l'homme brees d'artait plus brancux qu'il est plus simple et moies cutre-

are to anather the sur arranged a TAMPA